



## ENSEIGNER LES ANNÉES MITTERRAND

Une table ronde a eu lieu le samedi 9 octobre 2021 à Blois, modérée par Matthieu LAHAYE, Inspecteur général de l'Éducation, du Sport et de la Recherche, groupe Histoire-géographie. Les intervenants ont, tour à tour, exposé leur expertise sur les deux septennats de François Mitterrand. Des éclairages pertinents au niveau scientifique mais aussi didactique et pédagogique. Le fil conducteur de cette table ronde est de mettre en évidence la richesse des années Mitterrand et paradoxalement la difficulté d'enseigner ces années de transition.

### INTERVENANTS :

**Dominique BERTINOTTI** : Agrégée d'histoire, chargée de mission auprès de François Mitterrand, mandataire des archives, ministre déléguée à la Famille en 2012.

**Frédéric BOZO** : Agrégé d'histoire, Professeur à l'université Sorbonne Nouvelle. Historien, spécialiste d'histoire des relations internationales.

**Jean-Pierre CHEVÈNEMENT** : Haut fonctionnaire et homme politique français.

**Élisabeth GUIGOU** : Ministre déléguée aux Affaires européennes de 1990 à 1993. Ministre de la justice en 1997. Ministre de l'Emploi et de la Solidarité entre 2000 et 2002.

**Danièle LE PRADO-MADAULE** : Inspectrice Pédagogique Régionale d'histoire-géographie, académie de Montpellier.

**Christine GUIMONNET** : Professeure d'histoire-géographie, académie de Versailles, Secrétaire générale de l'APHG.

**Thibaut POIROT** : Professeur d'histoire-géographie, académie de Reims.



**Matthieu LAHAYE** : Pourquoi enseigner les années Mitterrand ? Tout d'abord, pour la force de la chronologie, cela fait 40 ans que Mitterrand a accédé au pouvoir. 40 ans pour une période historique, c'est toujours une période critique car c'est le début de l'ouverture des archives. C'est une période compliquée à enseigner car pour de nombreux enseignants, cet enseignement est considéré comme de l'histoire immédiate. Les années Mitterrand sont enseignées mais le sont-elles à leur juste proportion ? C'est une période d'une grande richesse : c'est le début de la mondialisation, la fin de la guerre froide, et un tour nouveau donné à la construction européenne.

#### **Une table ronde en trois temps :**

1. Archives et historiographie sur les années Mitterrand (les relations internationales)
2. Un grand débat des acteurs sur la politique européenne, qui est la politique structurante des deux septennats de François Mitterrand.
3. Enseigner les années Mitterrand, quelles questions se posent les professeurs ? Est-il difficile d'enseigner les années Mitterrand ?

#### **1. Archives et historiographie sur les années Mitterrand (les relations internationales) :**

- **A quoi correspondent les archives présidentielles de François Mitterrand déposées aux archives nationales ?**

**Dominique BERTINOTTI** : Les archives présidentielles s'inscrivent dans un processus qui commence avec Valéry Giscard D'Estaing. La raison en est que les archives des hommes politiques de la IV<sup>e</sup> République n'ont pas été conservées, le réflexe de ces hommes était de partir avec ses archives, de les déposer ou de les transmettre au cercle familial. Au sein des archives nationales naît l'interrogation suivante « comment peut-on conduire la classe politique à déposer ses archives pour faire l'histoire de ces différentes périodes ? » La première initiative marquante, qui inaugure le principe des protocoles, c'est celle prise par Valéry Giscard D'Estaing, qui accepte de déposer les archives produites à l'Elysée. Plusieurs groupes d'archives existent à l'Elysée : un premier groupe constitué du courrier, de l'accueil des chefs

d'Etat, un deuxième groupe est celui de l'Etat Major particulier, ensuite le bloc des archives des conseillers techniques et des chargés de mission, et un dernier groupe est constitué des échanges écrits entre les conseillers techniques et le Président de la République. Sous Giscard D'Estaing, se met en place un protocole de remise, signé entre le Président de la République et les archives nationales. François Mitterrand s'est inscrit dans cette lignée car cela est régi par des lois, la loi du 3 janvier 1979 qui définit les archives publiques et qui constitue la base de ces versements, et la loi de 2008 qui définit les modifications qui ont été apportées à la notion de dérogation à la consultation. Ces fonds sont inconsultables pendant 60 ans sauf dérogation. On parle des archives présidentielles du mandat de tel Président, il n'y a pas de notion de chose privée. Pour François Mitterrand, ont été versées à la fin de l'année 1995, 14500 cartons d'archives, une masse qui témoigne de l'acceptation de laisser ses archives. Il est important de souligner le dialogue entre le Président et l'archiviste à partir de notes rédigées afin d'expliquer aux conseillers la façon dont ils devaient déposer leurs archives à la fin de leur fonction.



- **Il a été dit qu'Hubert Védrine, Secrétaire Général, avait conservé une partie de ses archives ? Quelles sont les lacunes de ce fonds présidentiel de 14500 cartons ?**

**Dominique BERTINOTTI :** Non, aucune lacune n'a pu être constatée. Elle prend l'exemple de Michel Charras, conseiller technique, qui a eu du mal à se plier au protocole. Mais il a déposé, non pas aux archives nationales, mais aux archives départementales du Puy-De-Dôme et au Sénat, l'ensemble de ses archives. 95% des conseillers ont déposé leurs archives, certains ne l'ont pas fait avant 1995, mais après. Ensuite, le classement est réalisé par les archives nationales, il suit le mandat de chaque conseiller (fonds Elisabeth Guigou...).

- **En 1995, François Mitterrand vous fait mandataire de ces archives présidentielles. Quelle a été votre mission auprès du Président ?**

**Dominique BERTINOTTI :** Les délais de consultation et les dispositifs de dérogation sont encadrés par la loi. François Mitterrand a souhaité qu'il y ait ce principe de double-clé, c'est-à-dire que tout chercheur qui veut accéder à ces archives, commence par faire une demande aux archives nationales sur un sujet précis. Celles-ci font une recherche et envoient cette requête au mandataire du Président.

- **Quels étaient les critères d'accord de consultation ou ceux de refus de consultation ?**

**Dominique BERTINOTTI :** Il s'agit d'ouvrir les archives tout en respectant les délais de consultation. Par exemple, pour un document « Secret Défense », la loi interdit sa consultation. Durant les années Mitterrand, 5000 cartons ont été consultés. Trois types de réponses sont apportées : soit on donne un accord complet, soit un accord partiel, ou un refus : au total, 32 % ont eu un accord complet, 63% ont eu un accord partiel, 5% ont eu un refus. On observe une véritable ouverture des archives présidentielles des deux septennats de François Mitterrand.

- **Les consultations de ce fonds se font sur des thèmes récurrents. Quels sont les thèmes qui intéressent les chercheurs ?**

**Dominique BERTINOTTI :** Beaucoup sur les affaires étrangères car ce sont des historiens étrangers qui se sont les premiers intéressés à ce sujet, sur les relations entre la France et l'Allemagne. Ensuite, d'autres sujets étaient intéressants comme le processus de la décision politique prise par le Président de la République, qui est appréhendé au travers de ces archives.

- **Ces archives ne sont pas simples à utiliser. Cette complexité découle de l'organisation même de la manière dont François Mitterrand travaillait avec ses conseillers. Pourriez-vous nous éclairer sur le sujet ?**

**Frédéric BOZO :** L'utilisateur peut avoir un regard ambivalent sur ces archives, d'un côté, il y a une forme de dérogation au principe d'accès aux archives avec la double clé qui implique le Président ou son mandataire, ce qui est une forme de « privatisation » de l'accès aux archives, mais d'un autre côté c'est un avantage car ce système permet de travailler sur les archives beaucoup plus tôt. Par exemple, si on compare le traitement historique du septennat de Giscard D'Estaing et les deux septennats de Mitterrand, les colloques postérieurs aux septennats de Mitterrand s'appuient sur des archives contrairement à ceux postérieurs au mandat de Giscard D'Estaing (aucune archive). Les archives sous Mitterrand sont intéressantes et complexes car elles illustrent une pratique du pouvoir, une pratique de la décision. Il y a nécessairement des manques dans les archives mais ces lacunes peuvent-elles alimenter la suspicion ?



- **Dans le champ de l'historiographie, on écrit depuis plus de trente ans sur François Mitterrand et finalement quelles sont les difficultés de l'historien ?**

**Frédéric BOZO** : Le problème est la transmission de l'historiographie. Pourquoi lorsque l'historien établit des faits, ils mettent un certain temps à être diffusés dans la sphère publique ou dans les manuels scolaires ? Les années Mitterrand sont très structurantes pour la suite, avec des sujets fondamentaux comme la mondialisation, la construction européenne, l'identité nationale. Il y a une concurrence entre l'histoire, la politique et les mémoires.

*A l'heure actuelle se pose le problème des synthèses. Un ouvrage très important, celui de Pierre Favier et Michel Martin- Roland « La Décennie Mitterrand, les Défis (1988-1991) », travail remarquable sur la méthodologie historique. Mais existe-t-il une grande synthèse sur les années Mitterrand, accessible aux professeurs ?*

**Dominique BERTINOTTI** : Les problématiques sous François Mitterrand sont celles d'aujourd'hui, ce qui rend complexe l'écriture historique de ces deux septennats. La thématique de la gauche au pouvoir depuis 1981 dégage des questionnements sur la prise du pouvoir, son exercice. Souvent il ne s'agit pas d'une lecture historique des années Mitterrand mais d'une lecture d'aujourd'hui, ce qui rend complexe l'enseignement de cette période. On peut noter la difficulté des enseignants à avoir cette prise de distance nécessaire.

- **En ce qui concerne le rapport Duclert sur le génocide des Tutsi au Rwanda, est-ce le point de départ d'un véritable travail historique ?**

**Frédéric BOZO** : Le rapport Duclert est un travail sur archives, la vérité n'est pas dans les archives, c'est l'historien qui la construit à partir des archives mais pas seulement. Ce rapport ne cite pas la littérature sur le sujet, or, toute production historique se rajoute à une production antérieure. Il souligne un problème de sources, de contextualisation. Aujourd'hui, on ne sait plus ce qu'est le travail de l'historien en raison de la concurrence pour l'écriture de l'histoire, entre les revendications mémorielles et les enjeux politiques.

## **2. Un grand débat des acteurs sur la politique européenne, qui est la politique structurante des deux septennats de François Mitterrand.**

**Ce débat s'inscrit dans une interrogation profonde des français car aujourd'hui ils assistent au décrochage des économies française et allemande, et ils se demandent si cette situation est liée à la politique européenne ou à un manque de réformes intérieures.**

**Finalement, quelle Europe ?**



- **Elisabeth Guigou joue un rôle majeur dans cette histoire depuis 1981. Quelle expertise avez-vous acquis, importante pour la suite des évènements ?**

**Élisabeth GUIGOU** : A la direction du Trésor, elle a acquis une expertise dans le domaine des circuits financiers européens et internationaux. Elle en retient que la France faisait partie d'un tout, d'une Europe.

- **Pourriez-vous nous éclairer sur le SGCI, le Secrétariat Général du Comité Interministériel pour les questions économiques, de coopération européenne, institution centrale en 1985 ?**

**Élisabeth GUIGOU** : C'est un secrétariat relié soit au Premier ministre, soit au Président de la République. François Mitterrand, en 1985, voyant se profiler la cohabitation, voulait garder la main sur les questions européennes. Ce secrétariat général est chargé d'envoyer les instructions de la France au représentant permanent à Bruxelles, sur tous les sujets comme l'agriculture, l'environnement, la finance.

- **Jean-Pierre Chevènement, vous apportez votre soutien à François Mitterrand dès 1971, pourriez-vous nous éclairer sur ce sujet ?**

**Jean-Pierre CHEVÈNEMENT** : Tout d'abord, il s'agissait de convaincre François Mitterrand de créer un parti socialiste, sur la base d'un Programme Commun, d'une union de la gauche. Se pose alors la question de la politique économique et monétaire.

- **Il y a trois moments dans cette politique européenne : 1981/1983 la question des politiques économiques, de leur semi-échec ; 1984/1988 la question de l'Acte Unique ; enfin, la question du traité de Maastricht.**

**Jean-Pierre CHEVÈNEMENT** : La nouvelle commission qui prend ses fonctions à Bruxelles fin 1984 est l'instrument de l'Acte Unique, du grand acte de dérégulation à l'échelle européenne et mondiale. Dès 1990, s'enclenchent des délocalisations, l'exode des capitaux vers les pays à

bas coût et l'accélération du processus de désindustrialisation. La libéralisation des capitaux se fait à une échelle internationale. La méthode de François Mitterrand était une méthode orale, il organisait des réunions avec ses collaborateurs.

- **Dans l'ouvrage de Jean-Pierre Chevènement « Qui veut risquer sa vie, la sauvera, Mémoires », il est souligné en 1987 l'orientation libérale donnée à la construction européenne.**

**Élisabeth GUIGOU** : La politique qui a été menée est totalement différente du programme commun. La croissance n'était pas au rendez-vous pour financer les réformes sociales, la gauche était brutalement confrontée à une nouvelle réalité qui lui réduisait ses marges de manœuvre. Le déficit de la balance commerciale de la France était très important, dû à un manque de compétitivité de notre industrie. Il y avait ce choix de savoir comment regagner des marges de manœuvre. Le choix de l'Europe a été décisif pour éviter que notre « monnaie ne tombe comme une pierre ».

**Jean-Pierre CHEVÈNEMENT** : Il souligne des témoignages contraires qui montrent l'intention de François Mitterrand de sortir du Système Monétaire Européen (SME) en mars 1983.

**Élisabeth GUIGOU** : Même si Mitterrand n'avait pas fait le choix de l'Europe, la France aurait été sous la tutelle des pays plus puissants économiquement et financièrement. Elle souligne ce réalisme qui consistait à dire qu'il valait mieux être dans le système monétaire européen. La question pour Mitterrand était de savoir où se trouvait l'intérêt de la France.

- **Quelle politique européenne était envisagée ?**

**Élisabeth GUIGOU** : A partir de 1988, Mitterrand a été réélu sur un programme qui mettait l'Europe au centre. Mais quelle Europe ? L'Acte Unique Européen est l'application du Traité de Rome, pour la première fois sont évoquées des mesures sociales, environnementales et la mention d'une monnaie unique.

**Jean-Pierre CHEVÈNEMENT** : L'Acte Unique, c'est le libéralisme intégral.

- **Sur le Traité de Maastricht, il y a une différence entre la ligne définie et la réalité du traité.**

**Élisabeth GUIGOU** : L'objectif était de créer une union économique et monétaire, mais de fait, seule l'union monétaire a été réalisée. Aucun ministre ne s'est emparé de la question de la convergence des économies, donc on a un déséquilibre qui bénéficie à l'Allemagne. Maastricht a été le premier pas vers une Europe plus politique. Il n'y a jamais eu cet effort d'appropriation du traité par les français, on note une véritable absence de légitimité démocratique.

### 3. Enseigner les années Mitterrand, quelles questions se posent les professeurs ? Est-il difficile d'enseigner les années Mitterrand ?

- Quelle est la place de l'enseignement des années Mitterrand dans les programmes d'histoire ?



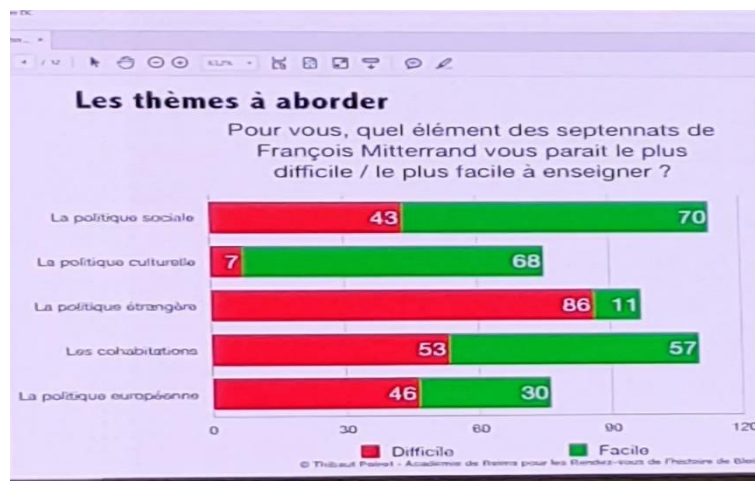
**Danièle LE PRADO-MADAULE** : La place de cet enseignement dans les programmes est relativement modeste. Elle s'inscrit dans un continuum relatif à l'évolution institutionnelle et aux pratiques politiques de la Ve République et aux transformations de la société française à partir des années 1950. Ce sont des thématiques de fin de programmes de la classe de troisième et de Terminale. Nous trouvons une seule référence au nom de François Mitterrand dans le libellé de tous nos programmes d'histoire, en Première, associé à la notion d'alternance. Les approches proposées par les programmes sont les mêmes pour les deux niveaux mais plus approfondies pour les classes de Terminale. On a une approche, tout d'abord, politique, qui envisage l'évolution des institutions et des pratiques politiques de la Ve République, autour des notions d'alternance, de cohabitation, de décentralisation. Et puis, une approche sociétale et culturelle qui envisage les réponses politiques aux nouveaux enjeux qu'imposent les transformations de la société française. Il s'agit de montrer l'adaptation du modèle social républicain aux changements économiques, sociaux et culturels. Dans ce cadre, les professeurs sont invités à choisir des débats politiques importants de la période : la place et les droits des femmes, l'abolition de la peine de mort, l'évolution de la politique culturelle et toutes les questions relatives à l'immigration. La perspective économique est moins explicite dans les libellés des programmes d'enseignement mais elle n'est pas absente. En classe de troisième, les professeurs peuvent aborder la question de la montée du chômage et les réformes sociales. En classe de Terminale, l'alternance est présentée dans une inscription très large qui comprend le volet économique et social. Il est également possible en classe de Terminale de mettre en perspective la politique économique de François Mitterrand dans le cadre d'un autre thème, consacré aux remises en cause économiques, politiques et sociales des années 1970 aux années 1991, à partir du thème relatif à la libéralisation et dérégulations qui permettent de traiter de nombreux sujets. C'est plus compliqué pour la politique extérieure de la France, par exemple étudiée dans le thème 4 de la classe de Terminale mais celui-ci traite de la période postérieure à 1990. Dans le cadre de l'enseignement de spécialité Histoire-Géographie-Géopolitique-Sciences politiques, il n'y a pas de référence directe aux années Mitterrand mais plusieurs thèmes permettent d'introduire la politique de François Mitterrand. Par exemple, le thème 1 du programme de Terminale qui a un axe consacré aux nouveaux espaces de conquête avec des jalons qui traitent de la course à l'espace, du monde nucléaire et des forces de projection

maritime, pour aborder la politique de François Mitterrand dans le domaine de la Défense ; l'Axe 2 du thème 3 qui permet d'évoquer le génocide des Tutsi au Rwanda ; et enfin, l'objet conclusif du thème 4 consacré à la France et au patrimoine pour travailler la politique culturelle de François Mitterrand. Nous avons très peu de recul sur la mise en œuvre effective des nouveaux programmes de spécialité.

- **Thibaut Poirot, vous êtes professeur dans l'académie de Reims, vous avez réalisé un sondage auprès des professeurs d'histoire-géographie pour évaluer leurs difficultés à enseigner les années Mitterrand.**



**Thibaut POIROT** : Il s'agit d'un échantillon représentatif de 217 professeurs d'histoire-géographie de collège, de lycée général et technologique et de lycée professionnel. Ils expriment leur ressenti sur les programmes. 65% déclarent que c'est facile à enseigner. 83% des élèves ne sont pas capables de situer François Mitterrand sur un axe droite-gauche. Le consensus qui aurait pu être imaginé sur les années Mitterrand n'existe pas. Quelles sont les difficultés ? La politique sociale et culturelle est plus facile à enseigner. La politique étrangère est perçue comme le plus difficile. L'enseignement des années Mitterrand est complexe car c'est une période de transition.



- **Disposez-vous suffisamment d'ouvrages de référence pour enseigner les années Mitterrand ?** 58% des professeurs répondent par la négative.
- **Dans votre pratique quotidienne, quelles sont vos difficultés à enseigner les années Mitterrand ?**



**Christine GUIMONNET** : Le sondage de Thibaut est très éclairant. La principale stratégie adoptée est de « rassembler » tout ce qui est important pour apporter de la cohérence, pour que les élèves comprennent les basculements et les processus historiques. Elle propose de lancer les élèves dans un travail d'enquête de terrain et de répondre à la question « qu'est-ce qui vous vient en tête quand on évoque François Mitterrand ? ». La deuxième tâche est de faire des recherches sur les éléments marquants des années Mitterrand et de réinsérer Mitterrand dans un cadre plus large. Ils recherchent des caricatures politiques et une vidéo d'émission satirique pour voir comment les humoristes percevaient les hommes politiques durant cette période. Une autre proposition pédagogique est une cartographie, à plusieurs échelles, des actions des gouvernements successifs. La démarche consiste à interroger des hommes et des femmes de générations différentes, de plus de 70 ans, des sexagénaires, des quadragénaires, à partir des questionnements suivants « quelle perception avez-vous de François Mitterrand ? Quels moments vous ont marqué ? » Cette enquête dégage plusieurs idées : la semaine de 39 heures, la 5ème semaine de congés payés, les nationalisations, la fête de la musique, le couple franco-allemand...

**Dalila CHALABI, APHG LANGUEDOC-ROUSSILLON**